

Cinq questions et cinq graphiques

David Wolf | Gestionnaire de portefeuille

David Tulk, CFA | Gestionnaire de portefeuille

Ilan Kolet | Gestionnaire de portefeuille institutionnel

1. *En quoi vos perspectives de placement ont-elles évolué depuis le début de l'année?*
2. *Où les taux directeurs finiront-ils par s'établir?*
3. *Comment la hausse de l'immigration au Canada influe-t-elle sur vos perspectives économiques et de placement?*
4. *Pouvez-vous nous parler des améliorations aux fonds que vous avez annoncées récemment?*
5. *Quel pourcentage de son portefeuille un investisseur canadien devrait-il investir au Canada?*

1. En quoi vos perspectives de placement ont-elles évolué depuis le début de l'année?

Dans l'ensemble, la structure de nos portefeuilles demeure inchangée; nous surpondérons légèrement le bêta des actions et maintenons une duration neutre, mais nous avons réduit notre surpondération des actions américaines. Bien que nous soyons toujours d'avis que l'accroissement de la productivité contribuera à l'atterrissage en douceur de l'économie américaine, le rendement relatif supérieur de l'indice S&P 500 (nettement concentré dans le volet *croissance* du marché) a donné lieu à des valorisations relatives excessives. Dans ce contexte, il est possible qu'un ralentissement de l'inflation et un assouplissement de la politique monétaire entraînent un élargissement de la reprise aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Nous privilégions donc une répartition plus équilibrée des actions d'un point de vue régional.

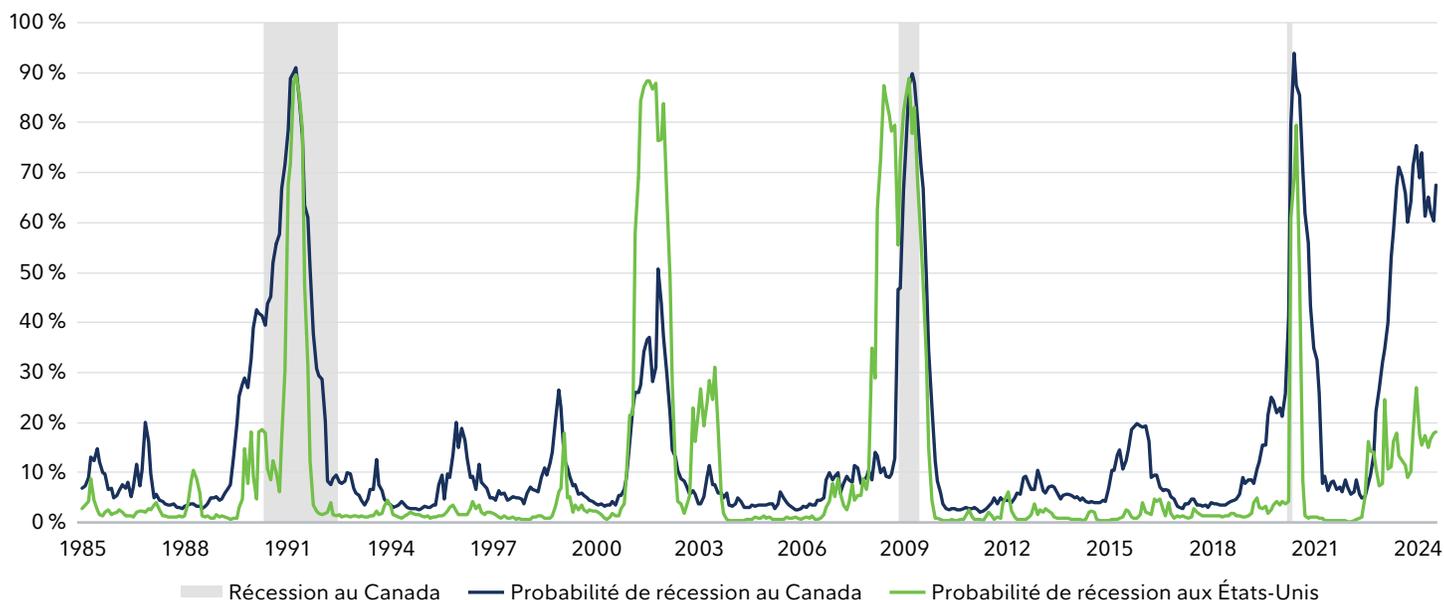
Nous avons affecté le produit de la réduction de nos placements en actions américaines aux marchandises afin d'étoffer notre position dans les producteurs mondiaux et de réduire notre sous-pondération de longue date des

actions canadiennes. Une pondération plus importante des marchandises concorde avec un cycle économique prolongé qui réduirait les craintes d'une récession, la possibilité d'une politique budgétaire plus protectionniste et reflationniste aux États-Unis dans la foulée des élections présidentielles plus tard cette année et une atténuation du risque géopolitique. Certains de nos gestionnaires de portefeuille sous-jacents responsables de la sélection des titres partagent notre opinion plus favorable des marchandises en raison des tendances de l'offre et de la demande sectorielle et de l'activité au niveau des entreprises.

Nous avons étoffé nos positions en actions canadiennes principalement pour obtenir une exposition additionnelle aux marchandises. Cela dit, les segments du marché les plus vulnérables à l'économie nationale n'ont pas cessé de nous préoccuper. Selon le modèle de probabilité d'une récession élaboré par notre équipe de recherche, le Canada a passé une grande partie de l'année 2023 en récession; cette situation est presque entièrement attribuable aux facteurs nationaux qui découlent des taux d'intérêt plus élevés, de l'endettement excessif des ménages et de l'absence de facteurs favorables à la productivité (tableau 1). Ces risques continuent d'assombrir les perspectives, ils sont aussi plus largement reconnus par le marché, les prix des actifs canadiens ayant été à la traîne de leurs pairs mondiaux cette année. Conscients que l'humeur des investisseurs pourrait devenir trop pessimiste et même s'inverser sans une amélioration des paramètres fondamentaux, nous jugeons prudent de réduire notre sous-pondération des actifs canadiens, y compris le dollar canadien.

Du côté des obligations du portefeuille, nos perspectives sont essentiellement les mêmes qu'en début d'année. Une duration généralement neutre permet d'équilibrer la sous-pondération des obligations de qualité au moyen de pondérations hors indice d'un éventail de secteurs de

Tableau 1 – Risque supérieur de récession au Canada



Sources : Fidelity Investments, équipe de recherche sur la répartition de l'actif et Institut CD Howe.

titres de créance plus attrayants, notamment les obligations à rendement élevé, à taux variable ou convertibles et les titres de créance de marchés émergents en monnaie locale. Étant donné qu'un atterrissage en douceur semble être le scénario de base de plus en plus probable pour l'économie américaine, il est possible que le taux directeur neutre soit plus élevé que le pensent encore de nombreux participants au marché. Cela devrait empêcher les rendements à l'échéance de diminuer autant que le craignent les analystes (voir la question suivante). Par ailleurs, la probabilité grandissante d'une multiplication des barrières commerciales et d'une nouvelle expansion budgétaire après les élections présidentielles aux États-Unis plus tard cette année pourrait également raviver l'inflation et maintenir les taux d'intérêt à un niveau plus élevé que prévu.

2. Où les taux directeurs finiront-ils par s'établir?

Maintenant que les banques centrales ont commencé à réduire leurs taux directeurs, la prochaine question consiste à déterminer à quoi ressemblera le cycle d'assouplissement. En règle générale, les taux baissent en période de ralentissement économique, de sorte que la politique monétaire devient accommodante. C'est probablement

ce qui se produira dans certaines économies cette fois-ci également. Or, dans d'autres économies, celles où l'inflation a reculé dans un contexte par ailleurs résilient, les banques centrales sont plus susceptibles de réduire leurs taux directeurs uniquement pour rendre la politique monétaire moins restrictive qu'à l'heure actuelle.

Nous nous attendons à ce que les États-Unis parviennent à orchestrer un atterrissage en douceur, et il est donc probable que la Réserve fédérale (la Fed) optera pour un assouplissement et adoptera un cycle de réduction des taux modeste. Il n'est pas facile de quantifier avec exactitude l'assouplissement de la politique monétaire qui sera nécessaire, car il dépendra du taux d'intérêt neutre, qui est en soi notoirement difficile à déterminer. Nous croyons toutefois que le taux d'intérêt neutre est supérieur à ce que croit le marché, puisqu'une productivité accrue permet une meilleure croissance et une diminution de l'inflation sans assouplissement important de la part de la Fed. Nous hésitons à surpondérer la durée en raison de la perspective d'un nombre de baisses moins élevé que prévu. La courbe de rendement, qui demeure inversée, a déjà pris en compte un assouplissement appréciable. Il est donc loin d'être certain que les obligations à long terme se redresseront à mesure que les taux à court terme diminueront.

La Banque du Canada, en revanche, devrait opter pour un cycle de baisse plus important afin de lutter contre un ralentissement économique plus prononcé. En effet, non seulement le Canada fait-il face à d'importants facteurs cycliques défavorables tandis que le choc de la hausse des taux d'intérêt se répercute sur les bilans des ménages surendettés, mais son économie ne bénéficie pas des facteurs de productivité favorables qui soutiennent les États-Unis. Cela signifie que le taux d'intérêt neutre au Canada est probablement beaucoup plus près de l'estimation de 2,75 % de la Banque, ce qui donne à penser que des baisses supplémentaires totalisant plus de 175 points de base (p.b.) seront nécessaires si la Banque doit mettre en œuvre une politique monétaire conciliante. Cela dit, un cycle d'assouplissement, aussi dynamique soit-il, pourrait ne pas être suffisant pour réduire les taux de rendement des obligations à long terme, puisque les taux à terme sont déjà inférieurs à 3 %. Ce scénario pourrait poser un dilemme pour la Banque du Canada si la baisse des taux directeurs n'entraîne pas aussi la diminution des taux de rendement des obligations du gouvernement à cinq ans (et, par conséquent, des taux hypothécaires de cinq ans) nécessaire pour atténuer le risque de renouvellement qui guette les emprunteurs hypothécaires.

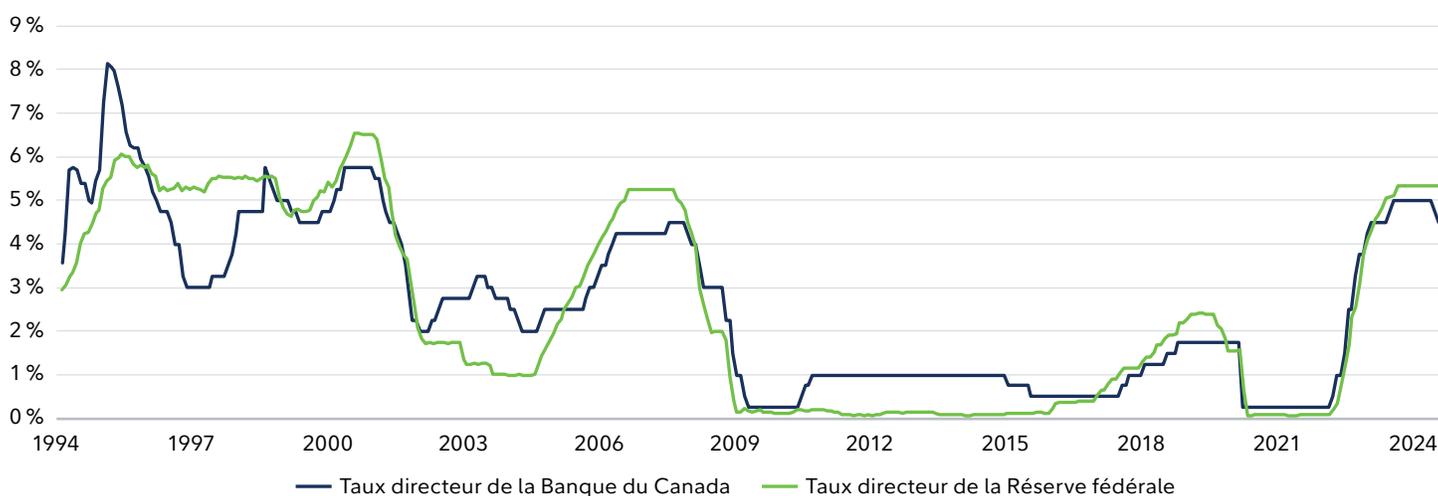
Les investisseurs ont peut-être l'habitude de voir la Banque du Canada et la Fed évoluer en parallèle au fil du temps,

mais il y a eu par le passé des périodes où les conditions de l'économie canadienne exigeaient une politique considérablement différente de celle des États-Unis. Ce fut notamment le cas en 1995 et en 1996, lorsque la politique monétaire beaucoup plus restrictive du Canada (la consolidation de Paul Martin) a poussé les taux à court terme canadiens à 250 p.b. en dessous des taux à court terme américains. À notre avis, nous pourrions assister à un écart comparable, qui serait cette fois attribuable à la sensibilité beaucoup plus grande du Canada aux hausses de taux antérieures, ce qui reflète l'endettement plus élevé des ménages et les durées de financement hypothécaire plus courtes qu'aux États-Unis. Cela représenterait un élargissement supplémentaire des écarts de 150 à 200 p.b. par rapport à aujourd'hui (tableau 2).

La perspective d'un plus grand nombre de baisses de taux au Canada par rapport aux États-Unis est baissière pour le dollar canadien. Et bien que nous continuions à sous-pondérer la monnaie en raison des défis qui attendent l'économie canadienne, nous sommes également conscients que le marché des changes partage en grande partie notre pessimisme. Comme nous le soulignons à la question 1, nous croyons donc qu'il convient de réduire la sous-pondération du dollar canadien jusqu'à ce que l'humeur des investisseurs et les données sur le positionnement du marché s'améliorent un peu.

Tableau 2 – La Banque du Canada peut s'écarter de la trajectoire de la Fed (et le fera probablement)

Taux d'intérêt directeur



Sources : Banque du Canada, Réserve fédérale américaine et Haver Analytics.

3. Comment la hausse de l'immigration au Canada influe-t-elle sur vos perspectives économiques et de placement?

Parlons d'abord des faits. Comme le montre le tableau 3, l'augmentation de la population canadienne a atteint des proportions historiques. Cette hausse a été principalement attribuable à l'immigration, laquelle a à son tour été axée sur les résidents non permanents (travailleurs étrangers temporaires, étudiants internationaux et demandeurs d'asile).

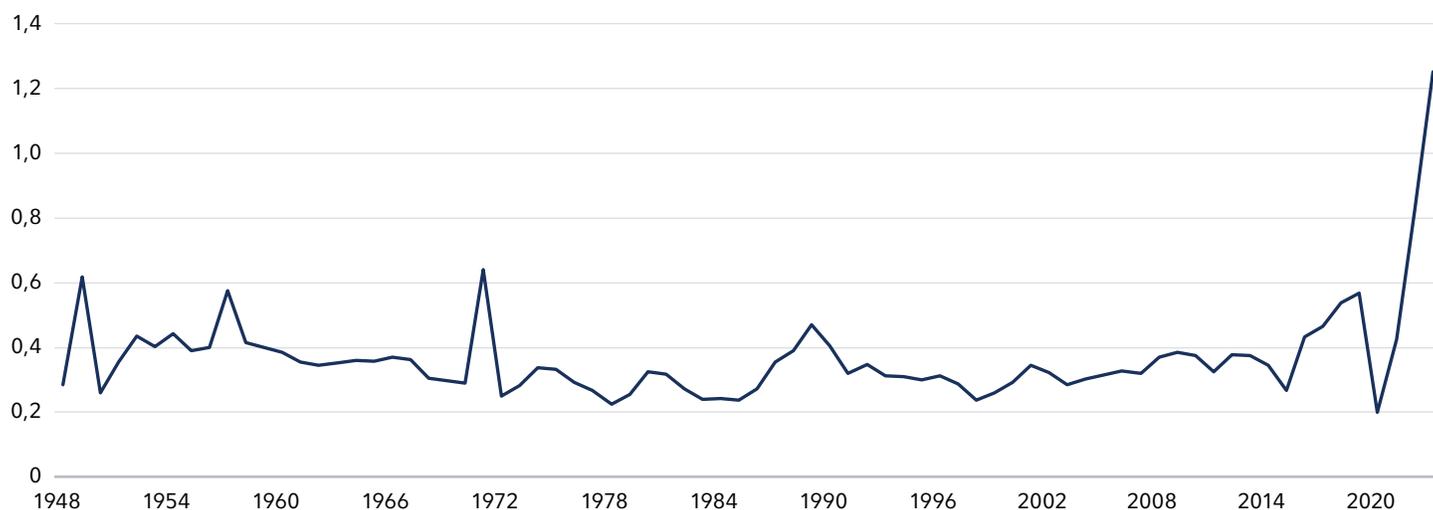
Selon la théorie économique, une immigration plus importante favorise une hausse de la prospérité, ce qui améliore le taux de croissance potentiel, compense les effets du vieillissement de la main-d'œuvre et dynamise le système. Cela est peut-être vrai à long terme, mais pas nécessairement à court terme. Les sociétés modernes sont aux prises avec ce que nous avons appelé la « volatilité démographique », qui correspond à des variations abruptes et imprévues de la population. En effet, les infrastructures de soutien dont dépendent les sociétés modernes, que ce soit en matière d'habitation, de transport, de soins de santé ou d'éducation, mettent inévitablement du temps à s'ajuster. La planification et la construction de maisons, de routes, d'hôpitaux et d'écoles nécessitent de nombreuses années. Une augmentation imprévue de la population exerce donc une pression immédiate sur presque tout. Et c'est ce qui semble s'être produit au Canada.

Prenons par exemple la croissance du PIB, ou, en d'autres termes, la croissance de la capacité de l'économie. Elle englobe la croissance de la main-d'œuvre (le nombre de travailleurs) et la croissance de la productivité (ce qu'ils font). Toutes autres choses étant par ailleurs égales, une hausse de l'immigration devrait améliorer la croissance potentielle en élargissant directement la main-d'œuvre. Or, les autres choses ne sont pas égales. Il semble clair que la hausse de la population a nui à la productivité déjà médiocre du Canada. En plus d'exercer des pressions sur les infrastructures, par exemple, cette situation a favorisé les investissements improductifs dans le logement au détriment des investissements productifs des entreprises. Le ralentissement de la productivité s'intensifiera dans la mesure où l'immigration demeure orientée vers les travailleurs peu qualifiés ou les travailleurs hautement qualifiés qui sont incapables d'obtenir leurs titres de compétences pour contribuer pleinement à l'économie.

Au cours des derniers trimestres, l'augmentation de la main-d'œuvre au Canada a été conforme aux attentes, mais la croissance de l'emploi y a été faible et la productivité a carrément chuté, ce qui a entraîné une augmentation du taux de chômage, une croissance économique globale anémique et une baisse du PIB par habitant, alors même que les coûts du logement maintiennent l'inflation élevée.

Tableau 3 – Augmentation de la population canadienne

Variation annuelle de la population (en millions)



Source : Statistique Canada.

Il est difficile d'entrevoir une issue favorable, à notre avis. Si l'immigration reste aussi élevée qu'elle l'a été ces derniers temps, les pressions sur l'économie et l'inflation devraient persister – atteindre l'objectif à long terme peut prendre beaucoup de temps. En revanche, si elle diminue fortement, ce que les autorités semblent souhaiter, il y a un risque que la flambée d'activité en cours, particulièrement dans le secteur de l'habitation, soit confrontée à une situation fort différente lorsque les projets se concrétiseront dans quelques années.

À l'heure actuelle, de nombreux pays occidentaux font face à des défis similaires, mais selon nous, aucun n'est dans une situation aussi délicate que le Canada, ce qui reflète à la fois l'ampleur de l'augmentation de la population à l'échelle nationale et l'importance des excès qui l'ont précédée en matière de logement et de dette.

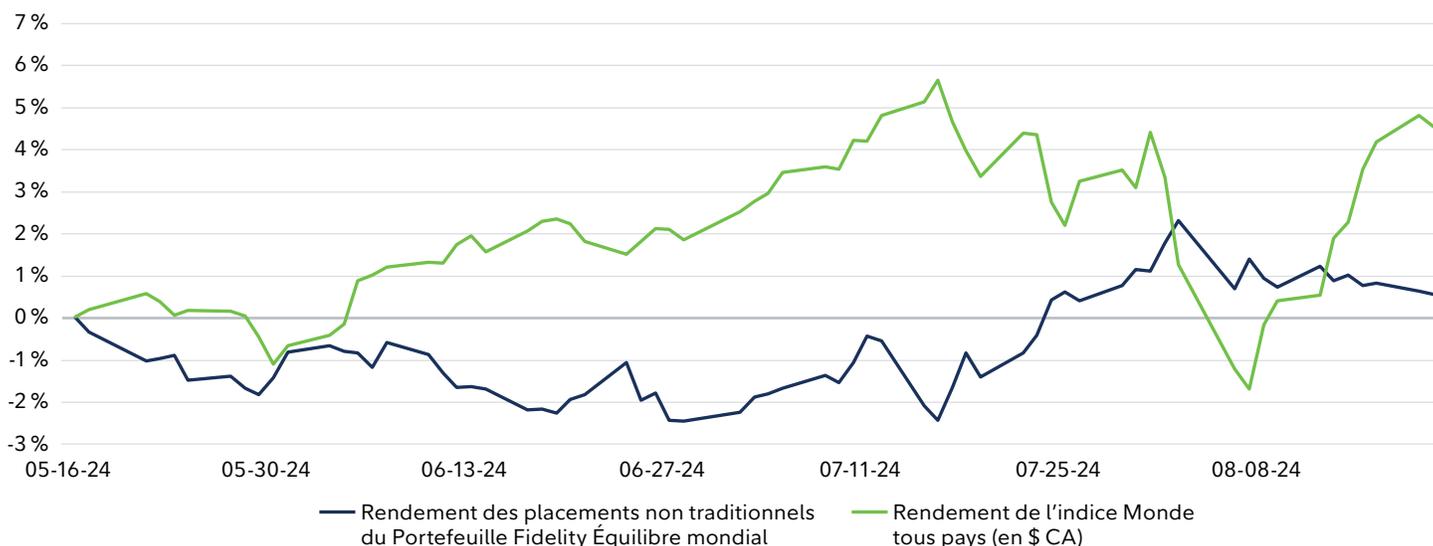
Ces facteurs contribuent grandement à nos préoccupations constantes concernant l'économie canadienne et à notre sous-pondération du dollar canadien et des actions canadiennes axées sur le marché intérieur. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, nous avons récemment réduit la taille de ces sous-pondérations à la lumière des niveaux extrêmes de l'humeur des investisseurs et de la structure, mais nous demeurons fermement persuadés qu'à long terme, le ratio risque/rendement semble plus favorable à l'extérieur du Canada.

4. Pouvez-vous nous parler des améliorations aux fonds que vous avez annoncées récemment?

Au mois de mai, nous avons annoncé l'ajout d'un certain nombre de placements non traditionnels aux portefeuilles de nos fonds à multiples catégories d'actifs. Nous avons établi des positions dans trois placements non traditionnels liquides pour les Portefeuilles gérés de Fidelity et avons procédé au financement des investissements dans des biens immobiliers privés canadiens gérés par Brookfield du côté de nos Mandats de placement privé.

En ce qui concerne les Portefeuilles gérés de Fidelity, nous avons établi des positions dans des placements non traditionnels liquides, soit le Fonds Fidelity Valeur mondiale à positions longues/courtes, le Fonds Fidelity Alternatif à positions longues/courtes et le Fonds Fidelity Alternatif Marché neutre. Ces positions représentent maintenant collectivement 2 % à 3 % des répartitions totales des Portefeuilles gérés de Fidelity, avec certaines variations quant à l'affectation des fonds aux trois stratégies en fonction des diverses structures sous-jacentes à l'échelle de la gamme de Portefeuilles gérés de Fidelity. Comme nous l'avons vu en mai, l'inclusion de ces positions avait pour objectif d'améliorer graduellement le profil risque/rendement

Tableau 4 – La pondération des placements non traditionnels a offert une protection lors des périodes de faiblesse des marchés boursiers



Source : Fidelity Investments.

des fonds ou, en d'autres mots, d'offrir aux investisseurs une destination plus intéressante et une trajectoire moins cahoteuse. Les premiers résultats à ce chapitre sont favorables : les stratégies se comportent conformément aux attentes, et ont notamment fourni une certaine stabilité pendant le repli boursier de cet été (voir le tableau 4). Nous continuerons d'évaluer le comportement de ces placements et d'autres placements non traditionnels liquides afin de déterminer les répartitions qui conviennent le mieux à chacun de nos fonds.

Nous avons également commencé à investir dans les nouveaux biens immobiliers privés canadiens gérés par Brookfield dans le cadre de nos Mandats privés Équilibre, Répartition de l'actif, Équilibre – Revenu et Revenu conservateur. Fidelity Canada a annoncé son partenariat avec Brookfield visant à effectuer ces placements l'été dernier. Toutefois, comme nous l'avons précisé au moment de l'annonce, nous voulions investir de manière délibérée, en tenant compte des facteurs favorables au secteur immobilier commercial et en exploitant l'avantage de disposer d'un nouvel instrument non grevé d'anciens actifs. Autrement dit, nous avons pu attendre que les bons actifs soient accessibles aux bons prix. Le marché semble enfin dégeler légèrement, à mesure que les prix se redressent et que les taux d'intérêt commencent à baisser. Conséquemment, nos partenaires de Brookfield trouvent maintenant de meilleures occasions sur le marché et ont commencé à mettre à profit leurs capitaux. À la fin de juillet, nous avons établi une position dans l'immobilier direct de 1 % dans les portefeuilles des Mandats privés mentionnés plus haut. Nous avons aussi une plus grande visibilité en ce qui a trait au déploiement additionnel des capitaux en vue d'atteindre notre répartition cible de 5 % précédemment annoncée.

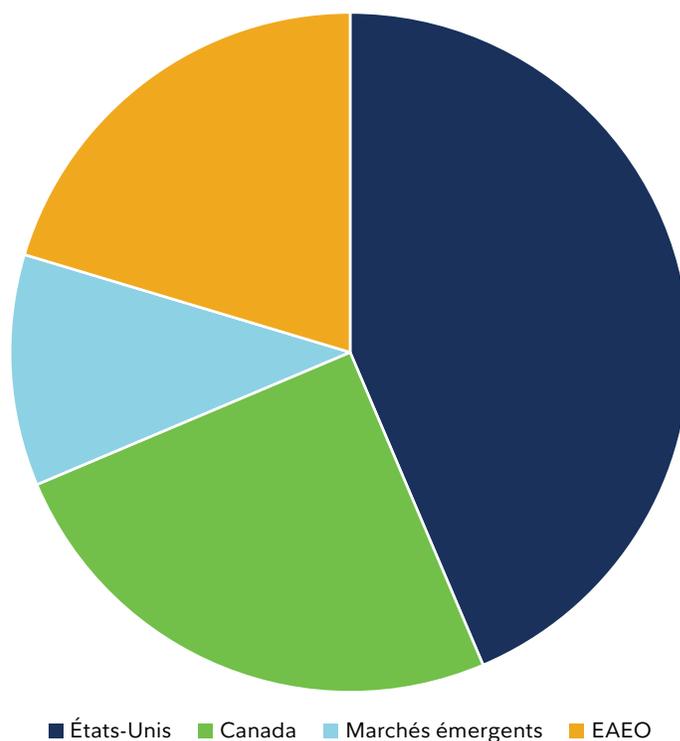
5. Quel pourcentage de son portefeuille un investisseur canadien devrait-il investir au Canada?

Il s'agit là d'une question de structure de portefeuille qu'on nous pose souvent, et nous comprenons le désir d'investir aux États-Unis et au-delà. Après tout, le Canada ne représente qu'environ 3 % du marché mondial et dépend fortement de certains facteurs typiquement canadiens comme les prix des marchandises et la consommation intérieure. La détention de titres étrangers permet à un investisseur canadien de diversifier ses expositions et de mieux gérer le risque dans

un portefeuille équilibré. Cela ne veut pas dire que les titres étrangers ne comportent aucun risque; la proportion « appropriée » de titres canadiens à détenir dépendra donc largement de la tolérance au risque de l'investisseur.

Un investisseur qui a une pondération des actions plus importante devrait détenir davantage de placements étrangers qu'un investisseur dont le portefeuille est constitué d'obligations. En effet, le dollar canadien tend à être corrélé avec le risque lié au marché boursier qui domine le risque total du portefeuille. Le fait de détenir des actions ou des obligations libellées dans des devises, comme le dollar américain, qui ont tendance à être négativement corrélées au risque lié au marché boursier permet généralement de réduire la volatilité totale du portefeuille d'un investisseur canadien. Cela est vrai jusqu'à un certain point, au-delà duquel l'ajout de contenu étranger aura pour effet d'accroître le risque global du portefeuille lorsque la volatilité des changes deviendra dominante.

Tableau 5 – Investir à l'échelle mondiale : répartition par pays du Portefeuille Fidelity Équilibre mondial (%)



Source : Fidelity Canada.

Prenons par exemple un investisseur canadien qui investit dans un portefeuille 60/40 et qui a accès à un éventail complet de catégories d'actifs étrangers sans couverture. Nos recherches indiquent que la fourchette « optimale » des positions canadiennes varie entre 20 % et 40 %. En d'autres mots, un tel investisseur « devrait » détenir entre 60 % et 80 % de ses placements à l'extérieur du Canada. Une certaine préférence pour les titres nationaux est justifiée – ce pourcentage est supérieur à 3 % – mais les placements dans des actions et des obligations étrangères sont également importants pour les investisseurs qui cherchent à maximiser leurs rendements ajustés au risque à long terme.

Nos recherches visant à déterminer les positions étrangères « optimales » pour un portefeuille donné sous-tendent la conception de la référence stratégique des fonds que nous gérons pour les investisseurs canadiens. Ce n'est pas par hasard que la pondération en titres canadiens des versions mondiales des Portefeuilles gérés de Fidelity se situe à l'intérieur de la fourchette de 20 % à 40 % citée plus haut (tableau 5). Évidemment, les investisseurs canadiens qui hésitent à affecter une plus grande partie de leur

portefeuille à des titres étrangers ont accès à des versions des Portefeuilles gérés de Fidelity, ainsi qu'à plusieurs autres fonds de notre gamme de produits, qui comportent des pondérations des titres canadiens plus importantes.

Pour terminer, il convient de noter que la pondération « appropriée » de titres canadiens dans le portefeuille d'un investisseur canadien ne dépendra pas uniquement de la tolérance au risque et des titres en portefeuille de ce dernier, mais aussi des perspectives cycliques du Canada par rapport aux autres marchés. Comme nous l'avons expliqué à la question 1, nous demeurons très préoccupés par les perspectives nationales de l'économie canadienne, mais nous sommes plus optimistes à l'égard des facteurs mondiaux qui pourraient faire augmenter les prix des marchandises. Même en équilibrant ces courants contraires, nous continuons de sous-pondérer considérablement les actifs canadiens, quoique dans une moindre mesure que par le passé.

David Wolf, David Tulk et Ilan Kolet, le 22 août 2024

 Suivez Fidelity Canada sur [LinkedIn](#)

Auteurs

David Wolf | Gestionnaire de portefeuille

David Wolf est gestionnaire de portefeuille chez Fidelity Investments. Il est cogestionnaire des portefeuilles gérés de Fidelity, du Fonds Fidelity Répartition d'actifs canadien, du Fonds Fidelity Équilibre Canada, du Fonds Fidelity Revenu mensuel, du Fonds Fidelity Revenu mensuel américain, du Fonds Fidelity Revenu mensuel américain – Devises neutres, du Fonds Fidelity Revenu mensuel mondial, du Fonds Fidelity Dividendes mondiaux, du Fonds Fidelity Répartition de revenu, du Portefeuille Fidelity Gestion équilibrée du risque, du Portefeuille Fidelity Gestion prudente du risque, du Fonds Fidelity Équilibre Amérique, du Fonds Fidelity Revenu conservateur, du Fonds Fidelity Étoile du Nord^{MD}, du Fonds Fidelity Étoile du Nord^{MD} – Équilibre, du Fonds Fidelity Stratégies et tactiques, de la Catégorie Fidelity Occasions canado-américaines, du Fonds Fidelity Gestion de l'inflation, du Fonds Fidelity FNB Revenu mensuel canadien élevé, du Fonds Fidelity FNB Revenu mensuel mondial élevé et du Fonds Fidelity FNB Dividendes mondiaux tactiques. Il codirige également le Mandat privé Fidelity Revenu conservateur, le Mandat privé Fidelity Répartition de l'actif, le Mandat privé Fidelity Répartition de l'actif – Devises neutres, le Mandat privé Fidelity Équilibre, le Mandat privé Fidelity Équilibre – Devises neutres, le Mandat privé Fidelity Équilibre – Revenu, le Mandat privé Fidelity Équilibre – Revenu – Devises neutres, le Mandat privé Fidelity Croissance et revenu américains, le Mandat privé Fidelity Répartition mondiale et le Mandat privé Fidelity Répartition mondiale – Devises neutres.

David Tulk, CFA | Gestionnaire de portefeuille

David Tulk est gestionnaire de portefeuille auprès de Fidelity Investments. Il est le cogestionnaire du Fonds Fidelity Équilibre Amérique, du Mandat privé Fidelity Répartition de l'actif, du Mandat privé Fidelity Équilibre – Revenu, du Portefeuille Fidelity Gestion équilibrée du risque, du Portefeuille Fidelity Équilibre, du Mandat privé Fidelity Équilibre, du Fonds Fidelity Répartition d'actifs canadiens, du Fonds Fidelity Équilibre Canada, du Fonds Fidelity FNB Revenu mensuel canadien élevé, du Fonds Fidelity Revenu conservateur, du Mandat privé Fidelity Revenu conservateur, du Portefeuille Fidelity Gestion prudente du risque, du Mandat privé Fidelity Répartition mondiale, du Portefeuille Fidelity Équilibre mondial, du Fonds Fidelity Dividendes mondiaux, du Portefeuille Fidelity Actions mondiales, du Portefeuille Fidelity Croissance mondiale, du Mandat privé Fidelity Croissance mondiale, du Portefeuille Fidelity Revenu mondial, du Fonds Fidelity FNB Revenu mensuel mondial élevé, du Fonds Fidelity Revenu mensuel mondial, du Portefeuille Fidelity Croissance, du Fonds Fidelity Répartition de revenu, du Portefeuille Fidelity Revenu, du Fonds Fidelity Gestion de l'inflation, du Fonds Fidelity Revenu mensuel, du Fonds Fidelity Étoile du Nord^{MD} – Équilibre, du Fonds Fidelity FNB Dividendes mondiaux tactiques, du Fonds Fidelity Stratégies et tactiques, du Mandat privé Fidelity Croissance et revenu américains et du Fonds Fidelity Revenu mensuel américain.

Ilan Kolet | Gestionnaire de portefeuille institutionnel

Ilan Kolet est gestionnaire de portefeuille institutionnel auprès de Fidelity Investments. À ce titre, M. Kolet est membre de l'équipe de gestion des placements et possède des connaissances approfondies sur la philosophie, la méthode de placement et l'élaboration de portefeuilles. Il prête main-forte aux gestionnaires de portefeuille et aux chefs des placements en veillant à ce que les portefeuilles soient gérés conformément aux attentes des clients.

Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle pour la période précisée, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement des distributions. Ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de parts, qui auraient eu pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis. Leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Le rendement des indices est présenté uniquement à des fins de comparaison. Les indices ne font l'objet d'aucune gestion et leur rendement ne tient pas compte des commissions de vente ni des frais, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.

De temps à autre, un gestionnaire, analyste ou autre employé de Fidelity peut exprimer une opinion sur une société, un titre, une industrie ou un secteur de marché. Les opinions exprimées par ces personnes représentent un point de vue personnel à un moment donné et ne constituent pas nécessairement celui de Fidelity ou d'autres personnes au sein de l'organisation. Ces opinions sont appelées à changer à tout moment en fonction de l'évolution des marchés et d'autres facteurs, et Fidelity décline toute responsabilité en ce qui a trait à la mise à jour de ces points de vue. Ceux-ci ne peuvent être considérés comme des conseils en placement ni comme une indication de l'intention de négociation visant tout Fonds Fidelity, car les décisions de placement relatives aux Fonds Fidelity sont prises en fonction de nombreux facteurs.

Certaines déclarations formulées dans ce commentaire peuvent contenir des énoncés prospectifs de nature prévisionnelle pouvant inclure des termes tels que « prévoit », « anticipe », « a l'intention », « planifie », « croit », « estime » et d'autres expressions semblables ou leurs versions négatives correspondantes. Les énoncés prospectifs s'appuient sur des attentes et prévisions visant des facteurs généraux pertinents liés à la situation économique, au contexte politique et aux conditions du marché, comme les taux d'intérêt, et supposent qu'aucun changement n'est apporté au taux d'imposition en vigueur ni aux autres lois ou législations gouvernementales applicables. Les attentes et les projections à l'égard d'événements futurs sont intrinsèquement soumises, entre autres, à des risques et incertitudes parfois imprévisibles, et peuvent, par conséquent, se révéler incorrectes à l'avenir. Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie des rendements futurs, et les événements réels pourraient être substantiellement différents de ceux exprimés ou projetés dans les énoncés prospectifs. Certains éléments importants peuvent contribuer à ces écarts, y compris les facteurs généraux liés à la situation économique, au contexte politique et aux conditions du marché en Amérique du Nord ou ailleurs dans le monde, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale et les catastrophes. Vous devez donc éviter de vous fier indûment aux énoncés prospectifs. En outre, nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ces énoncés à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de la concrétisation d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit.

« Fidelity Investments » et/ou « Fidelity » désignent collectivement : i) FMR LLC, une société américaine, et certaines filiales qui comprennent Fidelity Management & Research Company (FMR Co.) et Fidelity Management & Research (Canada) ULC (FMR-Canada) – qui exerce ses activités en Colombie-Britannique sous le nom de FMR Investments Canada ULC; et ii) Fidelity Investments Canada s.r.l. (FIC) et ses sociétés affiliées. FMR-Canada a commencé ses activités en Ontario le 1^{er} février 2018 et est inscrite à titre de gestionnaire de portefeuille auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) et de gestionnaire de portefeuille auprès des autres commissions canadiennes des valeurs mobilières. Les activités de FMR-Canada se limitent actuellement à l'offre de stratégies de répartition mondiale de l'actif par une équipe de gestion de portefeuille discrète au sein de la société. FMR-Canada offre ces stratégies en qualité de sous-conseiller pour les comptes dont le conseiller est FIC, agissant alors à titre de sous-conseiller direct de FIC ou de sous-conseiller par l'intermédiaire de conseillers Fidelity qui ne sont pas Canadiens, notamment (et principalement) des conseillers en placements inscrits auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, comme FMR Co., Inc. FMR-Canada n'offre pas directement ces stratégies aux investisseurs canadiens. Le nom « Fidelity Investments » a été enregistré en tant que marque de commerce déposée au Canada par FMR-Canada.

Les énoncés aux présentes sont basés sur des renseignements jugés fiables et ne sont fournis qu'à titre d'information. Si ces renseignements reposent sur de l'information provenant, en tout ou en partie, de tiers, il nous est impossible de garantir qu'ils sont en tout temps exacts, complets et à jour. Ils ne peuvent être interprétés comme des conseils en placement ni comme des conseils d'ordre juridique ou fiscal, et ils ne constituent ni une offre ni une sollicitation d'achat. Les graphiques et les tableaux sont uniquement présentés à titre d'exemple et ne visent pas à refléter les valeurs ni les rendements futurs d'un placement dans un fonds ou dans un portefeuille, quel qu'il soit. Toute stratégie de placement doit être évaluée en fonction des objectifs de placement et de la tolérance au risque de l'investisseur. Fidelity Investments Canada s.r.l., ses sociétés affiliées et les entreprises qui lui sont apparentées ne peuvent être tenues responsables de quelque erreur ou omission éventuelle ni de quelque perte ou dommage subi.

© 2024 Fidelity Investments Canada s.r.l. Tous droits réservés.

2043388-v2024826 INM 2036894 08/24

